



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 25 août 2017

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 31 août 2017

**Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,**

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter à l'ordre du jour du Conseil du 31 août 2017 les deux points suivants :

1. *Demande d'évaluation de Démo Forest*
2. *Sécurisation de l'entrée des villages*

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

**Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE**

1. Demande d'évaluation de Démo Forest



Tout le monde semble se féliciter de la tenue de Démo Forest sur le territoire de la commune. Cet événement a en effet drainé plus de 40.000 visiteurs à Bertrix.

On peut donc parler d'une réussite en termes de participation et probablement de mise en valeur de Bertrix et de son patrimoine forestier.

Mais l'organisation de cet événement a un coût : économique pour la Commune, et pratique pour les habitants d'Auby qui ont vu leurs déplacements vers Bertrix entravés durant un mois. En outre, le charroi dans le périmètre de Démo Forest et le passage de plus de 40.000 visiteurs et 200 exposants ont probablement laissé des traces.

Lors des discours tenus durant l'inauguration, le Collège a marqué clairement son intérêt pour accueillir l'édition 2019 sur notre territoire.

Avant de s'engager dans cette voie, n'est-il pas nécessaire d'évaluer l'impact réel de cet événement : coût pour la commune, désagréments pour la population, retombées sur le commerce local et l'offre touristique de Bertrix, etc ? Ne faudrait-il pas se demander, si nous optons pour une édition 2019 à Bertrix, quelles améliorations peuvent être apportées dans l'organisation, et quelle contreparties pouvons-nous espérer pour les désagréments subis ?

Si le Collège a déjà de son côté évalué l'événement et l'opportunité de le renouveler sur la Commune, peut-t-il donner au Conseil les éléments de la discussion ?

Si ce débat n'a pas encore eu lieu en Collège, je propose qu'il se tienne à l'occasion de ce Conseil.

2. Sécurisation de l'entrée des villages

Il y a peu la Commune a décidé d'installer un ralentisseur à l'entrée du village de Cugnon. C'est une bonne chose pour la sécurité des riverains et des occupants du camping.

Il y a plusieurs années, des bacs à fleurs avaient été installés à l'entrée d'Auby, dans le même but de sécurisation, mais ceux-ci ont fait long feu.



Le Collège pourrait-il envisager l'installation de dispositifs similaires à celui de Cugnon aux entrées d'Auby (Rue des Hautes Voies et Rue de la Cornette), mais aussi à l'entrée d'autres villages de l'entité, en fonction de la dangerosité des lieux ?

Ne faudrait-il pas doubler ces dispositifs de contrôles radar inopinés ? En effet, à Cugnon, on constate qu'une fois le ralentisseur passé, la plupart des conducteurs réaccélèrent, ce qui va totalement à l'encontre de l'objectif poursuivi.